



DAMA DAMA

Nom commun : Daim européen

Catégorie : FAUNE

Famille : Cervidae

Milieu : Terrestre

Origine géographique : Turquie

Nom anglais : Fallow Deer

Auteur : Linnaeus, 1758

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

La chasse de l'espèce est soumise à plan de chasse obligatoire (Article 17 de la loi du 29 décembre 1978). Plus de 1 000 individus seraient détruits par la chasse chaque année ([ONCFS, 2013](#)).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Largement représenté en Europe avant la dernière glaciation (-60 000 à -10 000 ans avant J-C.), l'espèce a été progressivement réintroduite depuis la Turquie à partir de l'âge du Bronze, puis dans l'Antiquité romaine (Pascal *et al.*, 2006, [ONCFS, 2013](#)). En France, des restes sont retrouvés à Marseille, dans des dépôts datés du III^e au V^e siècle, et dans le nord du pays, dans des dépôts allant de l'Antiquité au haut Moyen-Age. Au bas Moyen-Age et à la Renaissance, des populations sont maintenues dans des parcs de chasse royaux et seigneuriaux. Les populations françaises actuelles seraient issues de ces parcs. En 2013, sa présence en milieu naturels est observée dans 53 départements ([Saint-Andrieux *et al.*, 2014](#)), les plus grosses populations se situant à cheval sur les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (près d'un millier d'individus), en Seine-et-Marne, et dans les Pyrénées Orientales. De nouveaux cas d'échappées de parcs sont régulièrement observés.

Sa présence superposée à celle d'autres espèces d'ongulés peut causer d'importants dégâts sur les arbres par écorçage, et il exercerait une compétition avec le chevreuil (*Capreolus capreolus*), défavorable à ce dernier ([Saint-Andrieux *et al.*, 2014](#)).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions :

Date de rédaction : 01/02/2018, version 1

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.[ONCFS](#)

[INPN](#)

[Saint-Andrieux, C., Barboiron, A., Guibert, B. 2014. Le Daim européen et le Cerf sika continuent de progresser en France et d'autres ongulés exotiques font leur apparition. Faune Sauvage, 304 : 21-31.](#)

[Saint-Andrieux, C., Klein, F., Leduc., Guibert, B. 2006. Le daim et le Cerf sika : deux cervidés invasifs en France. Faune Sauvage, 271 : 18 - 22.](#)

[Saint-Andrieux, C., Pfaff, E., Guibert, B. 2009. Le daim et le Cerf sika en France : nouvel inventaire. Faune Sauvage, 285 : 10 - 15.](#)

Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J-D. 2006. Invasions biologiques et extinctions, 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France. Belin, Editions *Quae*. 350 p.

Espèce chassable ([arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée](#)).

CITATION

GT IBMA. 2018. *Dama dama*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

